

lundi 7 mars 2011

NewsPress et vous

- NewsPress sur votre site
- Nos fils RSS
- Etre Partenaire
- Diffuser vos communiqués
- Les Medias Partenaires
- La charte de NewsPress
- Contact

La Rédaction

- Tribunes / 3 questions à
- Interviews video
- NewsPress soutient
- NewsPress a retenu

Votre sélection

- Actualité: RSF : 57 Journalistes tués
- Géolocalisation des communiqués
- Espace vidéo
- Tous nos thèmes
- Toutes nos catégories
- France
- Régions
- International
- Dossiers
- Blogs
- Politique
- Economie
- Social
- Tourisme - Culture
- Sports - Loisirs
- Société
- Santé
- Environnement
- Sciences & techniques

Communiqué

Pupilles de l'enseignement public / Enfance en difficulté : la Côte d'Or soutient 16 établissements sociaux

Conseil Général de la Côte-d'Or - 03/03/2011 12:10:00

Au terme de plusieurs mois de travail et de concertation, François Sauvadet, Député et Président du Conseil Général de la Côte-d'Or et Jacques Vaudiaux, Président de l'ADPEP 21, ont signé le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) au Centre Pierre Meunier, à Arnay-le-Duc. Ce contrat porte sur un montant global de 48 millions d'euros sur 5 ans soit 9,6 millions d'euros par an.

L'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Côte-d'Or (ADPEP 21) est une association particulièrement importante dans le département. Elle contribue à l'accueil et à la formation des jeunes de 0 à 21 ans. A ce titre, elle gère 16 établissements sociaux et médico-sociaux dont 5 dans le domaine de la protection de l'enfance pouvant accueillir 161 enfants en difficulté.

La signature de ce premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec cette association témoigne de la volonté du Conseil Général de construire une politique sociale efficace qui réponde aux besoins concrets des personnes les plus fragiles en s'assurant de l'efficacité des moyens consacrés.

Lors de la signature, Jacques Vaudiaux a rappelé que le Conseil Général de la Côte-d'Or était l'un des rares de France à s'être lancé dans une telle initiative. Travailler sous forme d'objectifs partagés est pour l'ADPEP, un véritable changement auquel elle s'était préparée. « Nous avons la garantie d'un financement assuré pour les 5 prochaines années. Les négociations se sont passées dans de très bonnes conditions et nous n'avons qu'à nous féliciter de cette opération », a indiqué le président de l'association.

François Sauvadet a rappelé que « dans le contexte économique que nous traversons, la garantie d'une envelopper financière publique de 48 millions d'euros sur 5 ans, en contrepartie d'objectifs, est une véritable révolution.

A travers ce contrat, il ne s'agit pas de faire moins pour les bénéficiaires. Au contraire, nous entendons faire mieux. J'ai souhaité que chacun prenne ses responsabilités. J'estime qu'il ne peut y avoir de politique efficace et concrète sans évaluation permanente et précise des actions mises en oeuvre. Nous devons nous assurer de l'utilité de chaque euro dépensé. L'argent public est précieux et il doit d'abord servir à aider ceux qui en ont le plus besoin, notamment les enfants en danger. C'est le sens de ce contrat, le premier de ce type signé en Côte-d'Or.»

Contact presse :
Emeline Durand
Tél : 03 80 63 65 18
emeline.durand@cg21.fr

Plus d'info : <http://www.cotedor.fr>